



Département de la GIRONDE

Arrondissement de Blaye

**MAIRIE**

de

**CUBZAC LES PONTS**

33240 CUBZAC LES PONTS

Téléphone : 05 57 43 02 11

Télécopie : 05 57 43 92 47

Email : [mairie@cubzaclesponts.fr](mailto:mairie@cubzaclesponts.fr)

Site : [www.mairie-cubzaclesponts.com](http://www.mairie-cubzaclesponts.com)

## Conseil municipal du 21 mai 2019

### PROCES VERBAL

L'an deux mille dix neuf, le vingt et un mai à dix-huit heures trente se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de Cubzac-les-Ponts, sous la présidence de M. Alain TABONE, Maire de Cubzac-les-Ponts dûment convoqués le neuf du mois de mai deux mille dix neuf

**Présent(s) :** Alain TABONE - Gérard BAGNAUD - Nadia BRIDOUX-MICHEL - Vincent RAYNAL - Jean-Pierre PRAT - Maribel ROBERT SOARES - Cyril CHERIGNY - Denis RICHARD - Jean-Paul SCHAUS - Anna SANTONJA - Jean-Roger THUILLIAS - Corinne JEANDONNET - Sylvie AMAN - Michel BARSE

Formant la majorité des membres en exercice.

**Procuration :** Gilles THIBAUD procuration à Alain TABONE

Josiane DESTOUESSE procuration à Anna SANTONJA

**Absent(s) excusé(s) :** Gilles THIBAUD – Josiane DESTOUESSE

**Le secrétariat a été assuré par :** Ravi NOURBHAY SOUNDERA

**La séance est ouverte à 18h35**

**Monsieur le Maire**

Le quorum est atteint

Le 24 mai, invitation à la petite salle pour la remise de la médaille de la ville à la championne de France. Réception par mail ce jour des présences pour les élections et des fonctions particulières. Au regard du nombre de liste, les bulletins seront notés pour faciliter les votes. Les cartes d'électeurs arriveront prochainement, malgré les difficultés au niveau administratif. Faire attention au bureau de vote où les signatures doivent correspondre à l'émergiment. Il faut aussi trouver des personnes pour le dépouillement. Transmission d'une motion à l'appel de l'ensemble des Syndicat sauf un (CNFDT).

*Mr RAYNAL Vincent :* Les retraités ne sont pas de nantis, c'est très bien.

**La délibération n2019-53 est adoptée en début de Conseil à l'unanimité**

Massifs réalisé devant la salle des mariages très jolie.

Point sur la CDC : Enquête sur le SCOT pour donner son avis jusqu'au 15 septembre.

- **Approbation du PV du Conseil du 08 avril 2019**

**Adopté à l'unanimité**

- **N°2019-39 : Attribution de marché de travaux Restructuration et extension de la Garderie**

La CAO s'est réunie le 16 mai dernier.

Lecture de la délibération.

*Monsieur BAGNAUD Gérard* : Précision de l'option du lot 7 : c'est un chauffage réversible intéressant. Ce n'est pas un luxe mais une obligation avec une augmentation de 40m<sup>2</sup>.

*Madame ROBERT SOARES Maribel* : C'est intéressant également pour le plan canicule.

*Monsieur SCHAUS* : Avons-nous des informations sur les lots infructueux.

*Monsieur BAGNAUD* : L'architecte est sur le sujet mais le délai des travaux est dans la période des vacances. Je pense que l'on aura des réponses car les petits artisans ne vont pas sur ce type d'appels d'offres. IL faudra aller les chercher.

*Monsieur TABONE Alain* : Vous trouverez le tableau d'analyse annexé à la délibération.

**Adopté à l'unanimité**

- **N° 2019-40 : Acquisition à l'euro symbolique de parcelles « Les terrasses » rue du port - Clairsienne**

Depuis longtemps, nous souhaitons acquérir une partie des terrains pour maîtriser cette réserve foncière pour différents projet. Une délibération a été prise et Clairsienne demande à revenir sur cette dernière pour sortir le parking.

*Monsieur RAYNAL Vincent* : LA DGFIP a à mon sens surestimé la parcelle. On ne sait pas ce qui peut se passer plus tard. Il me semble important que cela soit noté au PV.

*Monsieur TABONE Alain* : La commune de Cubzac les Ponts est aujourd'hui la plus cher au m<sup>2</sup>.

*Monsieur PRAT Jean-Pierre* : Le fait qu'il est changé d'avis cela nous arrange car les parkings seront attribués directement au logement.

*Monsieur TABONE Alain* : Je pense passer par le Conseil Départemental pour de telles opérations pour le faire gratuitement si cela est possible au regard des montants.

**Adopté à l'unanimité**

- **N° 2019-41 : Mise en place d'un système d'astreinte et de permanence**

A la suite des Commissions du personnel et des rencontres du personnel.

Lecture de la délibération.

*Monsieur SHAUS Jean-Paul* : Fait-on une astreinte tous les week-ends,

*Monsieur TABONE Alain* : Seulement pour des cas exceptionnels comme les évènements climatiques,

*Monsieur SHAUS Jean-Paul* : Il faut bien faire la différence entre l'astreinte (Exceptionnelle) et la permanence (Prévue). On ne pourra donc pas avoir d'astreinte pour un problème technique à la salle municipale.

**Adopté à l'unanimité**

- **N° 2019-42 : Allocation d'avantages à destination du personnel municipal**

Lecture de la délibération.

*Monsieur RAYNAL Vincent* : Y a-t-il une raison du même montant entre les médailles ? Est-ce technique ? Cela ne concerne en tout état de cause pas grand monde. Il n'est jamais trop tard.

*Monsieur SCHAUS Jean-Paul* : On peut faire 100, 150 et 200.

*Monsieur TABONE Alain* : Ce n'est pas ce que la Commission avait vu mais le Conseil est souverain.

*Monsieur BAGNAUD Gérard* : On peut également faire des bons cadeaux. A-t-on le droit de faire ce type de prime.

Monsieur TABONE Alain : Ce n'est pas une prime mais une allocation au niveau des prestations sociales que la commune peut verser à son personnel.

Madame Anna SANTONJA : Cela me paraît plus adéquat de hiérarchiser.

Monsieur RAYNAL Vincent : Y a-t-il une raison technique sur le nombre d'année pour l'allocation de départ en retraite.

Changement des montants pour les départs à la retraite.

**Adopté à l'unanimité**

• **N° 2019-43 : Modification des tarifs des loyers des baux communaux**

Sur la proposition de la commission patrimoine. On les a déjà votés mais nous venons de rajouter un locataire. Vous trouverez un tableau reprenant l'ensemble des baux. Le reste des loyers restant inchangés.

Monsieur BAGNAUD Gérard : Avoir des loyers pour la commune c'est important. Rien que les loyers de graine de Coop nous permettent d'augmenter les ressources en plus de la location des salles municipales au regard de la conjoncture difficile.

**Adopté à l'unanimité**

• **N° 2019-44 : Modification régie de recettes – Livre de Cubzac**

Lecture de la délibération

Nous allons prendre 3 délibérations sur le même sujet. Dans le cadre des accords, nous avons adopté le nouveau système sur le régime indemnitaire. Mme CHAMPAGNE nous ayant demandé de mettre à jour les régies.

**Adopté à l'unanimité**

• **N° 2019-45 : Modification régie de recettes – Occupation de la voie publique**

**Adopté à l'unanimité**

• **N° 2019-46 : Modification de la régie de recettes – Halte Nautique**

**Adopté à l'unanimité**

• **N° 2019-47 : DM1 Mairie**

Monsieur TABONE Alain : Je vous confirme que je vais signer l'acte définitif de vente du local MICHEL aux époux GOULIAN. Tout cela va dans le sens d'améliorer l'offre médicale sur la commune. Que cela soit l'ensemble des professions libérales qui se sont installés, la commune a été facilitatrice dans les installations.

Monsieur SCHAUS Jean-Paul : Il ne faut pas oublier les services de la poste.

Lecture de la délibération

**Adopté à l'unanimité**

• **N° 2019-48 : DM2 Mairie**

Même mécanisme que la délibération précédente pour mettre à jour des imputations budgétaires.

**Adopté à l'unanimité**

• **N°2019-49 : DM1 Halte Nautique**

Présentation du mécanisme des amortissements des subventions qui étaient absents lors du BP.

Nous avons compléter certaines inscriptions pour équilibrer les budgets.

**Adopté à l'unanimité**

• **N° 2019-50 : Demande de subvention au titre du FDAEC 2019**

Lecture de la délibération

*Monsieur TABONE Alain* : Compte tenu que pour la garderie nous avons déjà une subvention nous ne pouvons pas avoir les deux.

**Adopté à l'unanimité**

• **N° 2019-51 : Demande de subvention au titre du Fonds publics et territoires de la CAF**

La commune au regard du financement du projet de garderie demande une subvention au titre de la CAF.

**Adopté à l'unanimité**

• **N° 2019-52 : Désignation des Jurés d'assises pour l'année 2020**

Explication du tirage au sort et de ses conditions.

Annonce du tirage au sort.

**Adopté à l'unanimité**

• **N° 2019-53 : Motion de soutien à la population retraitée**

Voté en début de Conseil.

**Questions diverses :**

**Monsieur BAGNAUD Gérard :**

Nous avons déjà parlé de la garderie.

Une fois de plus nous pouvons féliciter les services techniques. Cela va nous permettre d'avancer sur le projet du port où l'appel d'offre de la MOE est lancé. Quelques travaux à la Mairie ont commencé.

Problème sur les toitures de la pétanque qui avait de l'amiante. Il a fallu faire un diagnostic amiante, mais le plus compliqué est qu'il faut trouver une société qui est habilitée et qui a le temps de le faire.

Petit problème à la Poste avec l'apparition de termites. Des pièges vont être installés pour limiter l'impact et éradiquer le phénomène. A voir pour faire des travaux.

Nous avons trouvé une entreprise pour faire des devis aux gouttières de la salle municipale.

Fête de la musique le 21 juin où nous aurons besoin de monde.

**Madame BRIDOUX-MICHEL Nadia :**

Le 24 mai, il y a la projection du film de la classe de neige à la salle du port.

On a travaillé sur les documents d'inscription avec une refonte des règlements intérieurs en un seul document. Le document sera signé par parents et enfants de primaire avec un focus sur les incivilités et le barème de réponses qui peuvent être apportées.

Le 28 mai, nous avons réunion avec les ATSEM et l'équipe enseignante car il y a des problématiques afin de mettre les choses à plat et de travailler ensemble.

Réunion sur l'école de la confiance avec la Député : Obligation d'inscription à 3 ans. Allègement en cycle 1 du nombre de classe, qui amènerait un réajustement des locaux avec financement si cela commune est considéré comme zone rurale.

*Monsieur TABONE Alain* : Aujourd'hui il n'y a pas de statut de directeur. Il n'a pas de hiérarchie sur l'équipe enseignante. L'école obligatoire à 3 ans concerne 26 000 enfants seulement. On prend une loi pour une minorité. Cela touche 3 classes seulement. A côté de ça, on entend dire qu'il n'y aura pas d'école fermée sans l'accord du Maire. Mais pour une classe on ne demande pas au Maire. On trouve dans la même configuration les hôpitaux.

*Monsieur SCHAUS* : Les classes à 24 c'est bien mais comment allons-nous faire ?

*Monsieur TABONE Alain* : Ce n'est pas pour toutes les classes. Si demain nous devons ouvrir des locaux, nous pourrions seulement prendre un espace pas plus.

Nouvelle porte et volets de la salle informatique ont été changés.

Olympiade le 28 juin qui feront office de Fête de l'école.

Recrutement d'une personne pour un agent absent, mais également un entretien pour un agent qui sera absent dans le futur.

Le projet piscine : La piscine d'Ambares va ré-ouvrir en Septembre. Nous avons pour projet d'amener les enfants sur cette piscine pour 4 classes. Le montant pour une classe est de 150€ plus le coût de la rotation en bus.

#### **Monsieur RAYNAL Vincent :**

Nous avons reçu les nouveaux tarifs du SMICVAL pour 2019. Pour la 8<sup>ème</sup> année la part fixe reste au même niveau et la part variable augmente approximativement de 1,6%. Cela reste correct mais représente plus de 14 000€ qui est une somme conséquente pour la commune. La commission avait travaillé sur la contenance des bacs qui est la base du paiement. Il faudra peut-être repenser à vérifier si cela est toujours adapté aujourd'hui.

L'éclairage de la place de la boulangerie a été installé. Durée de vie de 50 000h soit environs 13 ans, les panneaux solaires ont une durée de vie de 25 ans et les batteries 13 ans. Pour l'électronique, la durée de vie est de 12 ans. Subvention sur le projet de 40% du coût HT par le SDEEG.

#### **Monsieur PRAT Jean-Pierre :**

Présentation d'un sujet qui a lieu sur l'urbanisme et le social.

Le Pays de la Haute Gironde à créer une plateforme ICARE pour la rénovation de l'habitat des particuliers.

L'objectif est de lutter contre le logement indigne, l'accessibilité et l'adaptation des logements aux personnes âgées, mais également lutter contre la perte énergétique. Cela est gratuit pour la partie technique et le montage financier du dossier. Après cela, le coût de la prestation est en fonction des ressources des administrés. Des permanences sont mises en place. L'information sera communiquée à l'accueil.

Le dossier du programme routier est en finition avec le dépôt prochainement de l'appel d'offre. Le cimetière devrait être terminé bientôt achevé. C'est des budgets importants. Les routes se dégradent très vite car la commune prend de l'importance. Les routes ne sont pas calibrer pour supporter ce trafic.

*Monsieur BAGNAUD Gérard* : Je vais voir pour que la commune sorte de l'application Waze.

#### **Madame ROBERT SOARES Maribel :**

Nous avons reçu un document de la santé publique pour de la communication. Cette information sera à l'accueil de la Mairie et sera faite sur le site.

Invitation à l'AG de la Banque alimentaire mais je ne peux y être. Un élu peut-il me représenter ?

Invitation de la sénatrice Laurence Harribey à Bourg sur Gironde sur l'accès au soin au projet territoire santé.

L'association Graine de Coop souhaite collaborer avec le CCAS pour Octobre Rose. Il convient aussi de se rapprocher également du CMJ pour la kermesse de l'école et tenir un stand afin de pouvoir maintenir nos stocks afin de faire notamment un panier d'urgence durant la période estivale où il n'y a pas de banque alimentaire.

*Monsieur BAGNAUD Gérard* : Graine de Coop est une association dynamique qui se raccroche et qui sera également à l'OMSCCA. Elle aura un rôle moteur dans l'avenir.

*Monsieur TABONE Alain* : Point sur le travail de l'association Relais sur le territoire. Egalement, au niveau des places de crèches sur la commune de Saint André, 3 familles n'ont pas été retenues. 6 familles ont cependant été retenues.

**Monsieur CHERIGNY Cyril** :

Mise en place du nouveau CMJ fin avril avec un rappel des droits et devoirs d'un élu.

Travail sur la profession de foi propre aux nouveaux élus, mais également avec un travail en continuité sur l'environnement et la biodiversité. Un Conseil sera fait samedi Prochain. Graine de Coop souhaite également faire des choses avec nous, mais cela est peut être prématuré.

*Monsieur BAGNAUD Gérard* : Il faut peut être resté dans un axe précis mais Graine de Coop peut nous rejoindre sur des projets.

*Mme AMAN Sylvie* : Il faut attendre la profession de foi pour voir les sujets qu'ils veulent développer. A voir samedi déjà pour connaître les pistes. La difficulté sera de donner un rôle aux anciens.

*Monsieur BAGNAUD Gérard* : C'était la problématique annoncée. Il faut donner un cadre. L'intérêt doit venir des enfants et non des parents.

**Madame JEANDONNET Corinne** : Installation de cendriers et poches pour les déjections canines dans le parc municipal.

*Monsieur TABONE Alain* : Très bonne idée. Egalement les services techniques travaillent sur le plan d'eau et la fontaine. Après les travaux il faut entretenir le parc.

**L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h36, le 21 mai 2019.**

Le Maire



Alain TABONE

